

MISSION CONSEIL THEATRE D'AMATEURS

FICHE DE LIAISON 2017-2018



Maison du Théâtre /Troupe

Besoin d'un coup de pouce pour aborder un texte, la mise en scène, la direction d'acteur, la création lumière ou la scénographie ?

Les Missions Conseils Théâtre apportent aux troupes le concours d'un professionnel du spectacle vivant, à tout moment de la création de leur spectacle. Basée sur l'échange, le partage de point de vue et d'expériences, la Mission Conseil théâtre peut permettre de surmonter des difficultés auxquelles sont confrontées les troupes dans leur pratique du théâtre ou dans leurs réalisations, par l'apport de conseils ou la proposition d'exercices (échauffement vocal, notion d'espaces, dynamique de groupe...).

Une Mission Conseil théâtre représente jusqu'à douze heures d'intervention d'un professionnel, choisi de gré à gré, et financées par la Maison du Théâtre.

Participation forfaitaire à la Mission Conseil : 65€

***N.B.** : La troupe ayant bénéficié d'une Mission-Conseil Théâtre s'engage à mentionner sur leur communication de spectacle : « Ce spectacle a bénéficié d'une mission-conseil Théâtre de la Maison du Théâtre ». Ce soutien n'autorise pas l'apposition du logo.*

PRESENTATION DE LA TROUPE ET DE SA DEMANDE à renseigner

A / LA TROUPE

Nom de la troupe :

Adresse :

Nom de la responsable de la troupe :

Coordonnées (mail, tel, portable) :

Nombre de personnes concernées par la Mission Conseil :

Petit historique de la troupe :

Nombre de fois que la troupe joue par an (environ):

Qui anime la troupe, depuis combien de temps :

Comment se déroule l'année de la troupe (nombre de séances, type de séances, choix du texte...) :

Les membres de la troupe ont-ils déjà bénéficié d'une Mission Conseil ? Ont-ils suivi des formations (stages ou formations jeu, techniques, formation des animateurs...) ?

B / LE PROJET DE LA TROUPE ET SON BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT :

a/ Une pièce est-elle choisie ?

Oui

Titre/Auteur de la pièce :

Pourquoi avoir choisi cette pièce ?

Non

A partir de quel thème ou quels matériaux la troupe travaille-t-elle ?

b/ Quelle est votre besoin d'accompagnement ?

c/ Vous souhaiteriez que la Mission conseil débute à quelle période de l'année ?

c/ Quels jours répétez-vous ?

d/ Dans quelle salle répétez-vous (merci de nous communiquer également l'adresse) :

La Maison du Théâtre vous remercie pour toutes ces informations qui lui seront précieuses pour mieux comprendre votre sollicitation.

Deux sessions d'étude des demandes de Missions Conseils sont organisées

→ Session Automne : date limite de dépôt le 14 octobre 2016

→ Session Printemps : date limite de dépôt le 24 février 2017.

Vous pouvez nous transmettre cette fiche de liaison renseignée par mail à :

centre.ressource@lamaisondutheatre.com ou par voie postale : La Maison du Théâtre – 12 rue Claude Goasdoué – 29200 Brest